

CHSCT Basse-Normandie

réunion du 13 mars 2018

1 - Information sur le processus national concernant les lanceurs d'alerte

Présentation par Philippe Folliot, Responsable de service « Maîtrise des risques ».

En application de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 et du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017 relatif aux procédures de recueil de signalements émis par les lanceurs d'alerte au sein des personnes morales de droit public ou de droit privé ou des administrations de l'Etat.

Ce n'est pas un dispositif nouveau. Le lanceur d'alerte est une personne physique. Tout citoyen est potentiellement lanceur d'alerte. Il révèle ou signale de manière désintéressée et de bonne foi :

- Un crime ou délit, une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général

Au sein de Pôle emploi, tout agent peut actionner ce dispositif. Ce n'est pas un dispositif qui se substitue à ce qui existe déjà. Ce dispositif est installé sous l'Intranet. Une boîte mail permet d'alerter le référent national de Pôle emploi (Référént DMR Maîtrise des risques). Celui-ci peut être consulté pour échanger avec le lanceur d'alerte sur la situation faisant l'objet de l'alerte.

Un bilan sera réalisé en fin d'année.

Le CHSCT demande à avoir connaissance de ce bilan lorsqu'il sera réalisé.

2 - Bilan HSCT 2017 présenté par la Direction en présence des Médecins du travail

NORMANDIE :

1 DR/ 3 DT (6 Directions Territoriales Déléguées), 2 plateformes de production centralisées, 49 agences et 2 points relais (Carentan et la Ferté Macé), 49 agences et 2 points relais.

Effectif total de 2601 agents pour la Normandie.

394 personnes ont quitté Pôle emploi NORMANDIE en 2017, contre 424 personnes en 2016.

Motifs :

- 82 personnes pour fin de CDD et CUI
- 52 personnes pour départ en retraite
- 40 personnes pour mutation
- 6 personnes pour démission
- 2 personnes sont décédées
- 10 personnes pour licenciement/ rupture contre 12 en 2016

Le CHSCT demande à la Direction d'être plus précise sur les motifs de licenciements/ruptures.

BASSE-NORMANDIE :

Effectif de 1980 pour la Basse NORMANDIE

197 personnes ont quitté Pôle emploi Basse NORMANDIE en 2017, dont 25 départs en retraite, et 4 licenciements/ruptures contre 5 en 2016.

Les accidents du travail en 2017 : Baisse du nombre d'accidents et du nombre de jours d'arrêts à la suite d'accidents du travail. Taux de gravité faible.

Le nombre d'accidents du travail en 2017 : 35 accidents contre 50 en 2016.

Le nombre de jours d'arrêts à la suite d'accidents du travail : 65 jours, contre 733 en 2016.

Les accidents les plus fréquents : 11 accidents lors de trajets en voiture (dont 1 agent décédé) contre 18 en 2016.

Pour les chutes : 7 accidents contre 12 en 2016.

Maladies professionnelles et visites médicales :

Pas d'agent avec maladie professionnelle reconnue en 2017.

Le nombre d'entretiens infirmiers a augmenté. 377 contre 363 en 2016. Il est également noté par les médecins présents, un absentéisme important aux rendez-vous fixés. Il est rappelé que les visites de pré-reprise ou de reprise peuvent être à la demande du salarié.

Les services de santé au travail sont de plus en plus sollicités pour des aménagements aux postes de travail : fauteuil, souris, repose pieds, lampes de bureaux, etc.

Le SNU souhaiterait que les actions de sensibilisation réalisées par la médecine du travail sur le travail sur écran soient généralisées sur tous les sites. La Direction précise que c'est au DAPE d'en faire la demande.

Dispositif de la sécurité des personnes et des biens présenté par Orlane EPIPHANE :

230 agressions répertoriées en 2017 contre 190 en 2016. Le nombre d'agressions verbales est en augmentation.

La fiche agression à disposition des agents est disponible sur le bureau métier. L'agent doit faire sa fiche et l'ELD doit mettre en place un plan d'actions suite à l'incident.

Le nombre de courriers envoyés aux agresseurs est en augmentation. Il prévoit dans certaines situations la limitation à nos services. L'interdiction n'est pas possible.

La Direction informe le CHSCT sur le nombre d'exercices d'évacuation réalisés en 2017 : 48 contre 44 en 2016 et le nombre d'agents ayant suivis les différentes formations à la sécurité : 679 en 2017 contre 222 en 2016

Le CHSCT alerte sur la qualité de l'air sur certains sites pouvant provoquer des maux de tête. Il est demandé de faire remonter au CHSCT les sites concernés.

Faits marquants en 2017 :

- Nouvelle organisation territoriale
- Fermeture des A2S
- Mise en place du télé travail et travail de proximité
- Evaluation des risques psycho sociaux (voir ci-dessous)

3 - Plan de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail

L'indicateur QVT et l'évaluation des RPS ont souligné les facteurs de risques suivants :

- Le manque de reconnaissance de la part de Pôle emploi
- L'anticipation et l'accompagnement des changements
- Les exigences et intensité du travail
- Les exigences émotionnelles

et les thématiques portant sur :

- L'organisation du travail
- La communication managériale
- le suivi managérial des formations

Et lors des CHSCT, la Direction a été alertée sur les risques professionnels relatifs aux risques routiers et à l'environnement du travail (poste de travail, conditions thermiques etc.)

Orientations proposées pour 2018 :

- Renforcement de la démarche qualité de vie au travail (réunions d'expressions, groupes d'échanges, télétravail, communication sur les bonnes postures au travail, journée d'intégration pour les nouveaux arrivants, suivi du programme immobilier)
- Développement des compétences et parcours de formation
- Actions en faveur de la diversité et du handicap (création d'un espace INTRANET sur cette thématique)
- Accompagnement des managers. La Direction communique notamment sur une formation pour appréhender la charge de travail des agents. Celle-ci est à présent actée dans l'EPA, et pourra aussi être abordée à chaque entretien. Dialogue managérial plus coopératif

4 - Arrêts maladie

622 jours d'arrêts en 2017 contre 548 en 2016.

Il y a une augmentation de la durée moyenne des arrêts maladie. Soit 10,7 jours. La durée moyenne en France est de 17 jours par an

Le Taux d'absentéisme progresse avec l'âge.

5 - Visites des sites de Mortagne et l'Aigle et Cherbourg Provinces

Les préconisations effectuées par les représentants du CHSCT ont été prises en compte par la Direction.

Les locaux de l'Aigle ne sont pas adaptés ni pour les agents ni pour le public. Relogement indispensable.

Problème d'odeur dans la salle de réunion de Cherbourg Provinces. Volets à installer sur toutes les ouvertures.

6 - Autres observations à l'initiative du CHSCT

- S'assurer que les véhicules de service soient régulièrement entretenus (pneus, éclairage etc..).
- Demande de casques à faire et non des oreillettes
- Isolation acoustique des bureaux

Vos représentantes SNU au CHSCT :

Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER